**CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME**

**42E SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

**DECLARATION DU BURKINA FASO A L’OCCASION DE L’EXAMEN DU RAPPORT DE L’ARGENTINE**

*Le 23 janvier 2023*

Prononcée par :

**Monsieur le Président,**

Le Burkina Faso souhaite la bienvenue à la délégation de l’Argentine et la remercie pour la présentation de son rapport national.

Nous saluons les mesures prises par l’Argentine pour réduire davantage le taux de grossesses précoces, notamment l’adoption du Plan national de prévention des grossesses non désirées à l’adolescence, conformément aux recommandations que nous lui avons adressées lors du cycle précédent.

Nous encourageons le Gouvernement argentin à poursuivre ses efforts en vue du renforcement de la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants.

En vue de consolider les acquis, le Burkina Faso recommande à l’Argentine :

1. d’étendre le Plan de prévention des grossesses non désirées chez les adolescents à de nouvelles localités ;
2. d’élaborer une politique nationale de promotion et de protection des droits de l’enfant prévoyant des objectifs précis, des cibles mesurables assorties d’échéances et d’indicateurs.

Nous souhaitons à l’Argentine un examen couronné de succès.

**Je vous remercie.**